



Mission du SAVA-VHSL

Promouvoir le travail intersectoriel afin que chaque communauté puisse contre la maltraitance envers les personnes âgées de 50 ans et plus, fasse la promotion de la bienveillance et lutte contre l'intimidation entre les générations et aussi entre les aînés eux-mêmes.

Bonjour à tous,

Lors de la rencontre des membres du comité aviseur du 10 mars 2016, il a été mentionné qu'il y avait une volonté d'organiser une activité de sensibilisation régionale dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées du 15 juin. L'idée d'arrimer les actions pour favoriser un rayonnement plus large ainsi qu'une plus grande visibilité au plan régional a été retenue et la planification de cette activité revenait aux membres du comité de travail information, sensibilisation et promotion.

Après la rencontre du 10 mars, quelques membres du comité aviseur ont mentionné avoir un intérêt pour la planification et l'organisation de l'activité et ont suggéré la mise sur pied d'un comité ad hoc 15 juin. Cette proposition a été présentée aux membres du comité de travail information, sensibilisation et promotion qui ont trouvé intéressant de permettre à d'autres partenaires de s'impliquer d'une manière ponctuelle.

Le comité ad hoc est composé de Nathalie Archambault (CISSMO), Claire Melançon (CAB Valleyfield), Manon Gauthier (Chargée de projet En bonne compagnie Haut-St-Laurent), Julie Paquette (Aidants naturels Haut St-Laurent), Louis-André Lussier (CAB Soulanges) et Marie-Christine Floch (G.R.A.V.E.S. SAVA-VHSL).

Les membres de comité se sont rencontrés à deux reprises, le 13 et le 29 avril afin de discuter des types d'activités de sensibilisation qui pourraient être organisées sur l'ensemble du territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et voir comment faciliter le travail des partenaires.

L'objectif de cette activité régionale est de mobiliser les nombreux partenaires des Tables de concertation des aînés de Vaudreuil-Soulanges, de Beauharnois-Salaberry, du Haut-Saint-Laurent, du Grand Châteauguay, de Katéri et de Jardins-de-Napierville à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées le 15 juin.

À l'occasion de cette journée et afin de mobiliser la population, nous allons inviter les gens à porter un vêtement ou un accessoire mauve, couleur officielle de la campagne de sensibilisation et les amener à poser un geste de bienveillance à l'égard d'une personne âgée.

Pour ceux et celles qui auront envie d'en apprendre davantage sur la maltraitance, nous proposons d'avoir un kiosque dans différents endroits du territoire **le 15 juin prochain, entre 10 h et 13 h** (centre commercial, pharmacie, Walmart). Lors de cette activité, vous pourriez remettre de l'information, vous pourriez faire un tirage au sort et remettre un prix de participation pour les personnes qui porteront un vêtement ou accessoire mauve.

Pour l'instant, nous vous donnons les grandes lignes de l'activité afin de vous préparer, mais soyez assurés que vous recevrez lors de la rencontre des membres du comité aviseur du 12 mai prochain, une pochette dans laquelle vous retrouverez tous les outils nécessaires à l'organisation de l'activité.



BONNE NOUVELLE DE LA MINISTRE FRANCINE CHARBONNEAU

Programme d'Initiative de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité

La ministre Francine Charbonneau annonce une aide financière de plus de 4 millions de dollars pour la réalisation de 91 projets au Québec.

La ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation et ministre responsable de Laval Mme Francine Charbonneau, ainsi que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. François Blais, ont annoncé une aide financière de 4 072, 210\$ pour encourager des initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV). Cette aide permettra de soutenir 91 projets qui contribueront à améliorer le sort des aînés, et ce, dans l'ensemble des régions du Québec.

Les ITMAV favorisent l'embauche de travailleurs ce milieu au sein d'organismes communautaires œuvrant auprès des personnes aînées en situation de vulnérabilité. Ces travailleurs de milieu soutiennent les personnes aînées pouvant vivre une situation difficile, telle que l'isolement, un deuil, de la maltraitance, une déconnexion avec les services offerts par le réseau de santé et des services sociaux, un problème d'intimidation, d'itinérance, et même d'éviction de logement. Dans ces cas, le rôle du travailleur de milieu est de référer et d'accompagner la personne aînée vers les ressources pertinentes de sa communauté, tout en lui redonnant le pouvoir de faire des choix (empowerment) favorisant son mieux-être. La mise en place et le maintien de telles initiatives de travail sont des composantes du plan d'action de la politique *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec*, lancé en 2012.

« Les organismes communautaires et les travailleurs de milieu sont nos yeux et nos oreilles sur le terrain. Ils vont à la rencontre des personnes aînées et les orientent vers les bonnes ressources pour les accompagner. Ce soutien est essentiel pour les personnes aînées qui ignorent souvent vers qui se tourner pour réclamer l'aide dont elles ont besoin », a déclaré la ministre Francine Charbonneau.

« Ce geste concret témoigne de toute l'importance que notre gouvernement accorde au soutien des personnes aînées en situation de vulnérabilité. À titre de ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, je suis heureux que les organismes ciblés puissent bénéficier de l'appui de notre gouvernement pour accompagner nos aînés, assurer leur dignité, leur qualité de vie et leur confort », a déclaré le ministre François Blais.

Une aide financière de 184 070\$ est également accordée pour soutenir le projet de l'Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA) qui vise à favoriser le développement et l'autonomie de communauté de pratique destinée aux organismes porteurs d'ITMAV.

« Le droit à la dignité et au respect fait partie des valeurs chères à la société québécoise. C'est pourquoi notre gouvernement entend poser des actions qui contribuent à améliorer les conditions de vie des personnes aînées les plus vulnérables et à favoriser leur pleine participation à la communauté », a conclu la ministre Francine Charbonneau.

Pour de plus amples informations sur le programme d'initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV), consultez le [site Web du ministère de la Famille](#).

Source : Site Web ministère de la Famille